

## **Programme de stabilité : la France affirme sa bonne volonté**

Le gouvernement français a présenté le 17 avril son « Programme de stabilité 2013-2017 » et confirme ainsi sa demande à la Commission européenne d'obtenir une année supplémentaire pour se conformer à son engagement de déficit limité à 3 % maximum. Son argument est qu'un effort de rigueur supplémentaire provoquerait une récession : « *Compte tenu de la très nette dégradation des perspectives économiques pour 2013, le déficit public nominal s'établirait à 3,7 % du PIB en 2013. L'adoption de mesures supplémentaires pousserait la France en récession, dans un contexte où la zone euro est déjà, en moyenne, dans cette situation. C'est pourquoi le Gouvernement plaide auprès de ses partenaires pour la reconnaissance de l'effort fourni et un report à 2014 du retour du déficit nominal sous 3 %.* » Aussi le gouvernement s'engage à ramener le déficit public à 2,9 % du PIB en 2014, « *grâce à un effort structurel évalué à 1,0 point de PIB, puis à l'équilibre structurel en 2016* ».

Dans cette perspective cependant, la France reconnaît devoir désormais s'attaquer à la dépense publique : « *Après avoir fait porter majoritairement l'effort sur les hausses de recettes en 2012 et 2013, le Gouvernement privilégiera l'ajustement sur les économies de dépenses publiques à compter de 2014* » affirme l'exécutif français. Il justifie d'ailleurs cette stratégie en deux temps par des « *études les plus récentes et les plus approfondies sur l'impact des consolidations budgétaires sur la croissance* », qui montreraient « qu'à court terme, les hausses de recettes sont moins coûteuses pour l'activité et l'emploi tandis qu'à moyen terme, les ajustements les plus durables et les plus favorables à la croissance sont ceux qui reposent sur une maîtrise de la dépense publique et sur les gains d'efficacité de la gestion publique ».

Sans surprise, les objectifs de croissance restent fixés à +0,1 % pour 2013, +1,2 % pour 2014 et +2 % en moyenne à compter de 2015. La France fonde ces bonnes perspectives, sur « *l'amélioration de l'environnement international et la montée en puissance des réformes conduites par le Gouvernement en faveur de l'emploi et de la compétitivité* ».

**Le « Programme » est dans notre base « Ressources », rubrique Institutions et Organisations Françaises, Gouvernement, « Programme de stabilité 2013-2017 ».**